Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 61 (1952)
Heft: 5

Artikel: Le bon secours
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-555929

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

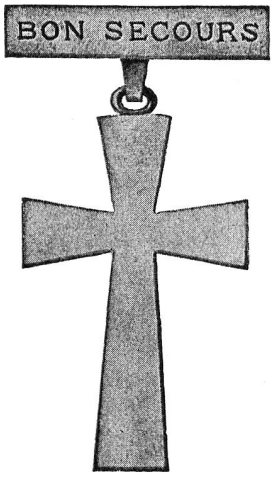

Les écoles romandes d'infirmières

LE BON SECOURS

L'Ecole du Bon-Secours — actuellement Ecole d'infirmières officielle du canton de Genève — a été fondée en 1905 par la doctoresse Champendal, femme de cœur, de grande culture et de haut idéal qui a marqué d'une empreinte profonde l'institution qu'elle dirigea jusqu'à sa mort en 1928. Son but initial était de former des infirmières pour soigner à domicile les malades indigents, et cette initiative, qui précédait de bien des années les premières organisations médico-sociales de notre pays, rallia d'emblée de nombreuses jeunes filles qui, leur éducation terminée, étaient désireuses de se vouer à une activité utile.

Tandis que l'œuvre auprès des malades se développe [1], dès 1907 le Bon-Secours élargit son programme, adopte un uniforme et délivre au terme de 18 mois un diplôme de fin d'études: en quelques années l'Ecole d'infirmières a conquis sa place dans la vie genevoise, et étendu au-delà sa réputation.

Sous l'impulsion de sa fondatrice, et dans une tradition de conscience professionnelle et d'esprit de service maintenue par celles qui lui ont succédé, le Bon-Secours a subi depuis 46 ans nombre de transformations visant à réaliser toujours mieux sa mission. Depuis 1934, ayant porté à trois ans la durée des études, il est au nombre des écoles reconnues par la Croix-Rouge suisse.

Les progrès de la science médicale et de la médecine sociale placent aujourd'hui les Ecoles devant une double tâche: préparer un plus grand nombre d'infirmières, et les instruire en vue de responsabilités croissantes.

Le Bon-Secours a trouvé dans cette action de précieux appuis. Une subvention de l'Etat lui a permis d'abaisser le prix de son écolage, des bourses rendent les études accessibles aux candidates qui ne peuvent en assumer les frais, et le patronage de la Faculté de Médecine de l'Université assure à l'Ecole la qualité de son enseignement. D'autre part, la Fondation Rockefeller, dont un des buts est de contribuer au développement de l'hygiène publique, depuis plusieurs années accorde au Bon-Secours une aide financière, doublée de matériel d'enseignement et de directives techniques, et de bourses d'études aux Etats-Unis, qui permettent la formation spécialisée d'infirmières-monitrices affectées à l'école, et aux services hospitaliers où les élèves sont instruites.

Durant les trois ans d'études l'enseignement théorique donné à l'école et la formation pratique se poursuivent dans les services de malades simultanément, selon un programme

Photo Boissonnas, Genève

[1] C'est aujourd'hui plus de 20 000 soins gratuits que les infirmières-visiteuses du Bon Secours accomplissent annuellement.

progressif divisé en six semestres. Dès la première heure, le Bon-Secours a exigé de ses candidates un niveau d'instruction qui constitue la base indispensable de la profession d'infirmières. La vie interne de l'Ecole contribue à compléter cette culture générale, en mettant à la portée de l'élève les éléments nécessaires à son développement personnel et professionnel.

Un programme d'études conforme aux exigences de la Croix-Rouge suisse et à celles du Conseil International des Infirmières, des conditions de travail et un enseignement réadaptés à notre époque et aux aspirations de la jeunesse moderne, une belle tradition intellectuelle et morale, une stimulante vie de camaraderie, voilà ce qu'offre le Bon-Secours, école romande, dans le beau cadre de Genève.

Son diplôme obtenu, l'infirmière voit s'offrir à elle de nombreuses possibilités: travail médical dans les services spécialisés des établissements hospitaliers, services privés, activités sociales, tâches éducatives, postes dans les organisations internationales. En dehors d'une carrière professionnelle, ce qu'elle a acquis fait d'elle une femme complète, capable de faire face aux responsabilités de la vie, et d'en surmonter les difficultés.

Souhaitons qu'un nombre grandissant de jeunes filles, à l'heure de choisir une carrière, comprennent le caractère unique de la profession d'infirmière, qui allie aux valeurs spirituelles les plus élevées l'art des technique pratiques et l'intérêt scientifique, et qui permet de collaborer aux plus belles tâches humaines.

Le scoutisme et les jeunes invalides

ÉCLAIREURS MALGRÉ TOUT

Traduit d'après l'original du Dr Voûte, commissaire fédéral des Eclaireurs malgré tout

L'isolement est un des plus grands dangers que sa maladie fait courir à l'enfant infirme. L'exclusion, volontaire ou involontaire, de la communauté risque d'avoir pour lui comme pour son entourage familial des conséquences morales plus graves encore que sa déficience physique et d'en faire un être toujours plus à part. La méfiance proverbialement attribuée aux sourds, le désir de tourmenter son prochain ou l'amertume de telle personne contrefaite sont des phénomènes indéniables. Ce ne sont là que les suites de l'isolement social dans lequel se sera trouvé l'infirme pendant les années déterminantes de son développement, enfance et adolescence.

L'enfant a besoin de la société de ses pairs

L'enfant infirme, si touchant que soit l'amour qui l'entoure chez lui, ne peut y trouver l'équivalent de ce que lui apporterait la société de camarades de son âge. Le garçon a un besoin aussi naturel qu'irrépressible d'être en contact avec ses semblables, de vivre avec eux «en bande», de s'inventer avec eux cent aventures romanesques ou héroïques où il s'inspirera pêle-mêle de récits d'Indiens, d'explorateurs, de savants, de détectives, d'as du sport, voire de bandits — la «grandeur» de ces modèles étant fonction de l'optique particulière du garçon qui les unit dans une commune admiration.

Il faut tenir compte de ce besoin romanesque de relations et d'aventures vécues en commun, si l'on veut éviter des déformations dans le développement psychique du garçon, déformations qui ne feront que trop facilement de lui un être asocial. Il faut en tenir plus encore compte lorsqu'il s'agit d'un jeune infirme. Pour celui-ci, désavantagé si fortement par ses déficiences, il est plus essentiel encore qu'il puisse compenser la diminution de ses possibilités physiques par d'autres qualités sociales qui le fassent apprécier et estimer. Un infirme ne peut pas s'offrir le luxe d'avoir, outre des jambes hélas inutili-